

Délibération n°37/09062023

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'ISERE

COMMUNE DE SAINT-PAUL DE VARCES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le neuf juin, le Conseil municipal de la commune de Saint-Paul de Varces, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie à 19h, sous la présidence de Monsieur David RICHARD, Maire.

PRESENTS : D. RICHARD – J. BRAISAZ – V. CAZAUX – R. CONTARD – C. CURTET – M. FOUILLE – L. GARNIER – C. ORIOL – J. RUBIO – G. SPIRHANZL – F. DIAZ – J.-C MICHAUD – L. PICHON – D. BONZY

EXCUSES : C. FATTORI (pouvoir donné à G. SPIRHANZL) - M. SIBILLE (pouvoir donné à C. CURTET) – C. RODARY (pouvoir donné à C. ORIOL) - E. CARLIER (pouvoir donné à L. PICHON)

ABSENTS :

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 18

Secrétaire de séance article L 2121-15 du CGCT : Lucile GARNIER

Convocation du 02/06/2023

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE

MODIFICATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU COLLEGE JULES VERNE DE VARCES/SAINT-PAUL DE VARCES (SIVASP)

Il est nécessaire que le Conseil Municipal élise un nouveau représentant auprès du syndicat intercommunal du collège Jules Verne de Varces / Saint-Paul de Varces (SIVASP), en remplacement de Monsieur Gilles TETIN, démissionnaire.

Il est rappelé au Conseil Municipal sa délibération n°10/04072020 du 4 juillet 2020 par laquelle il avait désigné les représentants du Conseil Municipal auprès du syndicat intercommunal du collège Jules Verne de Varces / Saint-Paul de Varces, à savoir :

- Titulaires : Mme Cazaux, M. Tetin et M. Fattori
- Suppléants : Mme Curtet, Mme Garnier et M. Richard

M. le Maire propose Mme Cécile Curtet en remplacement de M. Tetin. Actuellement suppléante de M. Tetin, il propose de la remplacer par M. Raymond Contard comme suppléant.

Sur le rapport de M. le Maire

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité par 13 voix pour et 5 abstentions :

- DESIGNER Mme Cécile Curtet déléguée titulaire en remplacement de M. Gilles Tetin au conseil du syndicat intercommunal du collège Jules Verne de Varces / Saint-Paul de Varces (SIVASP)

Envoyé en préfecture le 21/06/2023

Reçu en préfecture le 21/06/2023

Publié le

ID : 038-213804362-20230609-230609_DEL37_2-DE

- DESIGNER M. Raymond Contard délégué suppléant en remplacement de Mme Cécile Curtet au conseil du syndicat intercommunal du collège Jules et Janine Curat Saint-Paul de Varces (SIVASP)

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et signé par les membres présents.
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations et rendu exécutoire.

Le Maire,
David RICHARD
Le 09 juin 2023



Détail des votes :

- Pour : D. Richard, C. Curtet, C. Fattori, J. Braisaz, M. Sibille, V. Cazaux, C. Oriol, M. Fouillé, L. Garnier, J. Rubio, G. Spirhanzl, R. Contard, C. Rodary,
- Contre :
- Abstention : F. Diaz, E. Carlier, J.-C. Michaud, L. Pichon, D. Bonzy